

Interface s'engage à une réduction absolue de ses émissions pour répondre aux enjeux de la crise climatique

Pionnière en matière d'écologie industrielle, l'entreprise recentre sa stratégie carbone pour atteindre ses objectifs climatiques ambitieux

Paris – le 22 avril 2024 - **Interface, entreprise mondiale de solutions de revêtement de sol et leader en matière de développement durable, annonce aujourd'hui qu'elle se concentrait sur la réduction directe et le stockage du carbone pour répondre à l'urgence de la crise climatique. L'entreprise aligne sa stratégie sur ses engagements climatiques, qui ne prennent pas en compte les compensations carbone.**

La planète se trouve à un point d'inflexion et les réductions absolues d'émissions sont essentielles pour résoudre la crise climatique. À partir de 2025, Interface réaffectera les investissements de la compensation carbone dans l'accélération de projets d'innovation qui se traduiront par des réductions directes et un stockage du carbone, tant en interne que dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

« Nous sommes déterminés à contribuer à la résolution de la crise climatique. Nous avons fait des progrès incroyables au cours de nos 30 années de développement durable et nous sommes déterminés à atteindre nos objectifs ambitieux en matière de développement durable sans avoir recours à la compensation carbone. Les dalles de moquette à bilan carbone négatif ont tout changé pour Interface. Nous savons désormais qu'il est possible de stocker plus de carbone que nous n'en émettons, et nous sommes convaincus que nous pouvons y parvenir pour l'ensemble de notre gamme de produits, des dalles de moquette aux revêtements de sol souples. Nous voulons nous mettre au défi de devenir une entreprise à empreinte carbone négative sans compensation. Nous espérons continuer à inciter l'industrie à nous rejoindre pour avoir un impact encore plus important grâce à notre action collective axée sur la réduction absolue des émissions de carbone » déclare **Laurel Hurd, PDG d'Interface.**

Un plan de réduction de l'empreinte carbone pour soutenir l'innovation

Interface propose les dalles de moquette dont l'empreinte carbone est la plus faible du secteur comme en attestent les données d'émissions publiquement disponibles dans les déclarations environnementales des produits (EPD). L'entreprise a réalisé des progrès spectaculaires grâce à trois décennies d'innovation dans la fabrication de dalles de moquette, l'approvisionnement en matières premières, la collaboration avec les fournisseurs et l'attention portée au cycle de vie complet de ses produits, y compris la maintenance pour prolonger la durée de vie ses produits, ainsi que les programmes de réemploi et de recyclage dans le monde entier.

Interface applique également ces approches inédites à ses revêtements de sol résilients afin d'accélérer les améliorations pour l'ensemble de ses produits.

Grace à sa nouvelle stratégie carbone, l'entreprise envisage de soutenir financièrement des initiatives en cours et à venir, telles que :

- Réimaginer le développement et la fabrication des produits pour favoriser la réduction et le stockage du carbone
- Réduire l'empreinte carbone des produits résistants grâce à des innovations en matière de fabrication et de matières premières et à l'augmentation de la teneur en matières recyclées
- Accroître l'utilisation de matériaux d'origine biologique dans toutes les catégories de produits
- Explorer les possibilités et les partenariats sur sa chaîne d'approvisionnement afin de réduire les émissions du scope 3
- Identifier et favoriser l'adoption commerciale de modèles circulaires dans toutes les catégories de produits.

"Notre plan carbone est simple : Éviter. Réduire. Stocker. Inspirer. Nous redoublons d'efforts pour stocker plus de carbone que nous n'en émettons. Nous évitons et réduisons les émissions tout au long de la fabrication de nos produits, de nos opérations commerciales et de notre chaîne d'approvisionnement, et nous nous efforçons de stocker davantage de carbone dans nos produits. Nous suivons cette voie depuis 30 ans et nous ne nous arrêterons pas avant d'avoir atteint une empreinte carbone négative sans compensation, d'ici 2040. Et nous espérons inspirer d'autres entreprises à faire de même" affirme **Liz Minné, responsable de la stratégie mondiale de développement durable chez Interface.**

Des objectifs ambitieux en faveur du climat

Interface concentrera ses efforts sur des projets d'innovation en matière de réduction et de stockage du carbone afin d'atteindre ses objectifs environnementaux ambitieux :

- ⇒ **Atteindre les objectifs [validés par la Science Based Targets Initiative \(SBTi\)](#) d'ici 2020** pour :
 - réduire de moitié ses émissions absolues de gaz à effet de serre de portée 1 et 2,
 - réduire de moitié les émissions absolues de portée 3 provenant des biens et services achetés,
 - réduire de 30 % les émissions liées aux voyages d'affaires et aux déplacements domicile-travail des employés, le tout par rapport à l'année de référence 2019.
- ⇒ **Devenir une entreprise à bilan carbone négatif, sans compensation à horizon à 2040,**

Mises à jour du programme de compensation carbone

À compter du 30 avril 2024, Interface mettra fin à ses programmes « **Carbon Neutral Floors™** » et « **Carbon Neutral Enterprise** » afin d'augmenter les budgets des projets destinés à atteindre ses objectifs de pour devenir négative en carbone, alors que l'entreprise continue d'identifier des opportunités de décarbonation (réduction et stockage) dans un marché en évolution rapide pour les solutions climatiques. Interface continuera d'offrir des crédits carbone vérifiés pour tous les achats de ses clients jusqu'à la fin de 2024.

Les calculs et les données sur l'empreinte carbone d'Interface sont vérifiés par des tiers, y compris les impacts du cycle de vie complet de ses produits et les émissions des scopes 1, 2 et 3 de son activité, sans compensation. Ces impacts vérifiés sont indiqués dans les EPD, les spécifications des produits et les rapports annuels EcoMetrics et d'impact ESG.

Pour plus d'informations sur le parcours environnemental d'Interface et sur les ambitions de l'entreprise en matière de climat, consultez le site : <http://www.interface.com/allin>.

A propos d Interface

Interface, Inc. (NASDAQ : TILE) est une entreprise mondiale de solutions de revêtement de sol et un leader en matière de développement durable, qui propose un portefeuille intégré de dalles de moquette et de revêtements de sol souples, dont les dalles de moquette et LVT Interface®, les revêtements de sol en caoutchouc nora® et les tapis d'extérieur haut de gamme FLOR®, pour les espaces commerciaux et résidentiels. Fabriqués dans un but précis et sans compromis, les revêtements de sol Interface apportent un design plus sophistiqué, plus de performance, plus d'innovation et plus de progrès climatique dans les espaces intérieurs. Pionnière en matière de développement durable depuis des décennies, Interface s'efforce de devenir une entreprise réparatrice. Aujourd'hui, l'entreprise se concentre sur les réductions de carbone, et non sur les compensations, en vue d'atteindre ses objectifs scientifiques vérifiés d'ici à 2030 et de devenir une entreprise à bilan carbone négatif d'ici à 2040.

Pour en savoir plus sur Interface, rendez-vous sur interface.com et blog.interface.com, sur nora by Interface, rendez-vous sur nora.com, sur FLOR, rendez-vous sur [FLOR.com](https://flor.com), et sur le parcours de l'entreprise en matière de développement durable, rendez-vous sur interface.com/sustainability.

Suivez-nous sur [Facebook](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#), [X](#) et [Pinterest](#).

###

Safe Harbor Statement en vertu de la loi « Private Securities Litigation Reform Act » de 1995 :

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, notamment des déclarations concernant les plans, les stratégies et les perspectives d'Interface. Celles-ci sont basées sur les hypothèses, attentes et projections actuelles de la société concernant les événements futurs. Bien qu'Interface estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs soient raisonnables, la société ne peut garantir que ces attentes se révéleront exactes ou que les économies ou autres avantages prévus dans les énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs présentés impliquent un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux énoncés, y compris, mais sans s'y limiter, les risques et incertitudes sous la rubrique "Facteurs de risque" inclus dans la partie I, point 1A du rapport annuel de la société sur le formulaire 10-K pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023. Il est également important de prendre en compte toute information supplémentaire ou mise à jour incluse dans la rubrique "Facteurs de risque" des rapports annuels et trimestriels ultérieurs de la Société.

Les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été réalisées. La société n'assume aucune responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives et conseille aux investisseurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations. Les références et les liens vers des sites web contenus dans le présent document le sont uniquement à des fins de référence, et le contenu de ces sites web ne fait pas partie du présent communiqué de presse et n'y est pas incorporé par référence.